



Syndicat  
des

**Enseignants de l'Unsa**

Un syndicat de la maternelle au lycée

**SE-UNSA**

16 rue J.Chatel, BP41  
97461 SAINT-DENIS CEDEX  
Tel : 0262 20 08 13  
E-mail: [974@se-unsa.org](mailto:974@se-unsa.org)

**Flash**  
*Ecoles* 974

Consultez régulièrement le [site du syndicat](#) les circulaires rectores, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc.....

## **FLASH n°6 2018-19 Lundi 8 octobre 2018 SE-UNSA 974**

Ce Flash est aussi disponible au format PDF [ICI](#)

### **SOMMAIRE :**

- 1-Augmentation de l'Indemnité REP+**
- 2- Éducation prioritaire : changements en vue**
- 3-Evaluations nationales CP/CE1**
- 4-Lecture : il n'y a pas UNE bonne méthode efficace pour tous !**
- 5- Dates à retenir : Rappel**

### **1-Augmentation de l'Indemnité REP+**

L'arrêté du 28 août 2018 modifiant le montant de la prime REP+ a été publié au JO du 6 septembre: celle-ci passe de 2312 à 3479 euros annuel à compter du 1er septembre 2018

Cela correspond donc à la part fixe supplémentaire (+1167 euros) sur la prime de 3000 euros (le reste -un peu moins de 2000€-étant la fameuse part modulable pour laquelle aucun texte n'est parue car elle devrait se mettre en place l'année prochaine)

Le montant de l'indemnité REP demeure quant à elle inchangée : 1 734 € annuel.

Rappel des textes de référence :

- Décret n° 2015-1087 du 28 août 2015
- Arrêté du 28 août 2015 (modifié) fixant les taux annuels en application du décret n° 2015-1087 portant régime indemnitaire spécifique en faveur des personnels exerçant dans les écoles ou établissements relevant des programmes « Réseau d'éducation prioritaire renforcé » et « Réseau d'éducation prioritaire »

### **2- Éducation prioritaire : changements en vue**

La révision de la carte d'éducation prioritaire aurait du démarrer en décembre 2018, pour une application à la rentrée 2019

Or, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé que la carte actuelle serait maintenue jusqu'en septembre 2020 et a reporté cette révision à cette même rentrée

En attendant, il a missionné Ariane Azéma (IGAENR) et Pierre Mathiot (Professeur des Universités) d'une mission visant à « redéfinir la territorialisation des politiques éducatives, ainsi que les politiques dédiées à l'éducation prioritaire et au monde rural dans toute sa diversité »

En attendant d'avoir le détail des orientations qui seront envisagées, le SE-Unsa demeure attaché à une politique d'éducation prioritaire sur les quartiers les plus en difficultés.

Une consultation sera mise en place à partir de novembre 2018, à laquelle les organisations syndicales seront conviées,

[Lire l'article](#)

### **3-Evaluations nationales CP/CE1**

#### **-Difficultés des remontées des évaluations nationales CP-CE1**

Face au très mauvais déroulement des opérations de saisie et aux questions qui restent en suspens, le SE-Unsa s'adresse à nouveau au ministre pour lui demande d'apporter très rapidement de nouvelles réponses et aides aux équipes qui s'épuisent au détriment de leur travail au quotidien pour les élèves

**Localement, le SE-Unsa 974** a écrit à l'IA-Daasen pour l'informer de la situation. ([lire la lettre](#) jointe)

**Faites nous part de vos difficultés techniques :** [974@se-unsa.org](mailto:974@se-unsa.org)

#### **-Donnez votre avis**

**Le SE-Unsa vous propose également de faire remonter vos remarques de professionnel sur plusieurs points à travers un questionnaire**

Vous avez la possibilité de vous exprimer de manière globale sur l'ensemble des évaluations mais aussi de manière précise sur des exercices (Contenus, modalités de passation, saisie...)

Lorsque nous aurons fait la synthèse de vos avis, le SE-Unsa s'adressera au ministre pour que l'avis des experts que vous êtes soit pris en compte

Sans hésitation répondez à ce questionnaire... cela ne vous prendra que quelques minutes

Questionnaire en ligne : [ICI](#)

### **4-Lecture : il n'y a pas UNE bonne méthode efficace pour tous !**

Le ministre connaît LA méthode permettant à tous les élèves d'apprendre à lire...

Au SE-Unsa, nous savons que la réalité du métier est plus complexe et qu'il n'y a pas de méthode unique et magique ! le SE-Unsa vous propose différentes ressources.

[Prendre connaissances des ressources](#)

### **5- Dates à retenir : RAPPEL**

#### **-MARDI 9 OCTOBRE : GREVE ET MANIFESTATIONS**

Mobilisons-nous

-Saint Denis : Petit-Marché (rdv 9h) vers la Préfecture

-Saint Pierre : Place de la Mairie St-PIERRE (rdv 9H) vers la sous-préfecture

#### **-MERCREDI 10 OCTOBRE : RIS spécial Direction d'école de 8h30 à 11h30**

Collège l'Oasis Le Port (salle Aimé Césaire)

#### **-VENDREDI 12 OCTOBRE : Formation Syndicale SE-UNSA**

Amphithéâtre Lycée Antoine Roussin Roches Maigres Saint-Louis

Thème : Les congés

#### **-VENDREDI 2 NOVEMBRE : Formation Syndicale SE-UNSA**

Amphithéâtre Lycée Antoine Roussin Roches Maigres Saint-Louis

Thème : La retraite

Intervenant : Jacques LIBERT

Début : 9h

**-LUNDI 12 NOVEMBRE** : GREVE Éducation nationale  
L'UNSA EDUCATION appelle à la mobilisation

Lieu(x) sera(seront) communiqué(s) ultérieurement

**-VENDREDI 23 NOVEMBRE** : Colloque du SE-UNSA de 8h30 à 12h30  
NORDEV (Parc des expositions et des congrès) à Sainte-Clotilde  
Thème : la violence en milieu scolaire

Dépôt de la demande de congé avant le 23 octobre par mail à sa hiérarchie et de préférence avant le 12 octobre

Vous devez aussi vous inscrire à l'adresse du SE UNSA : [974@se-unsa.org](mailto:974@se-unsa.org) (en cas de dépassement du nombre de participants que la salle du colloque peut accueillir les adhérents du SE-UNSA sont prioritaires).

Demande de congé en PJ  
Affiche Colloque SE-UNSA du 23 novembre en PJ

### Octobre : le bon mois pour adhérer

Adhérer au SE-Unsa, c'est participer à une action collective pour la défense et la promotion de l'École publique et de ses personnels. C'est agir aujourd'hui pour obtenir des moyens à la hauteur des enjeux pour assurer la réussite de tous les élèves et penser l'avenir en portant un projet de transformation de l'École

[Adhérer au SE-UNSA](#)

### L'équipe du SE-UNSA 974

L'équipe du SE UNSA se tient à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires

Pour nous contacter : Adresse mail : [974@se-unsa.org](mailto:974@se-unsa.org) Fax : 0262 21 58 65

Pour un meilleur traitement de vos demandes veuillez rajouter : 1D-dans l'onglet « Objet » du mail ex : 1D-Demande de renseignements xxxxxxxxx  
Par téléphone : Responsable 1er degré : Sonia LAPIERRE

	Circonscriptions	Correspondant	N° de Téléphone
Secteur Ouest	Étang-Salé St Louis	LAPIERRE Sonia	06 92 63 36 99
		CADET Marie-Claude	06 92 17 08 92
	Port Possession St Paul 3	BOYER Luc	06 92 77 71 21
	St Paul 1 et 2 St Leu	FONTAINE Xavier	06 92 64 95 67
Nord	St Denis Ste Marie	NIFAUT Maryse	06 92 63 29 42
Est	Bras-Panon St André Ste Suzanne	BIJOUX Brice	0692 63 28 09
	St Benoît	GENTY Thierry	0692 51 91 64
Sud	Tampon 1 et 2 St Pierre 1 et 2	ROGER Erick	06 92 60 48 07
	Petite Ile St Joseph	FONTAINE Philibert	06 92 61 72 57
Jeunes enseignants	PE stagiaires	THIERY Diane	0692 20 90 79
ASH		MOUTOUSSAMY Lynda	06 92 70 38 62
Réseaux sociaux		JEAMBLU Sophie	06 92 69 42 95
Responsable Contractuels	(AED/CAE/CUI/AESH)	GERVAIS Sylvain	06 9224 99 14